

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE RENE BARJAVEL situé sur la commune de NYONS.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Aubergine (bio et / ou local) 10Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Carotte (bio et/ ou local) 10Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Concombre (bio et / ou local) 12Unité(s) (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Courgette (bio et/ ou local) 45Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Melon (bio et/ou local) 100Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Oignon (bio et ou / local) 20Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Poivron (bio et / ou local rouge de préférence) 10Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Pomme (pomme jaune petit calibre si possible) 14Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Pomme (pomme rouge petit calibre si possible) 14Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Pomme de terre (bio et / ou local) 10Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Prune (bio et / ou local) 15Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Tomate (bio et / ou local) 30Kg (réponse le 17/08/2026 au plus tard) – Livraison le : 02/09/2026 - 16 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison entre 6h et 11 heures 30, contact téléphonique si différent 0475265108

Date limite de remise des offres :

17/08/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 30%
- Qualité du produit (maturité) (Distance parcourue entre le lieu de production et le lieu de livraison) – 30%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (le moins d'intermédiaire possible) – 20%
- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de récolte et la date de livraison) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE RENE BARJAVEL
- CHRISTIAN DODU
- 8 PLACE ROUMANILLE
- 26110 NYONS
- Responsable des achats : CINDY DUCARD
- Téléphone : 04 75 26 51 08
- Courriel : cite-scolaire.nyons@ladrome.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Valence

